

à la supposition d'un mot aussi long que *secundus*. C'était dans l'organisation de la légion romaine sous les empereurs, un des cinq centurions *ordinarii*, supérieurs aux autres, qui, avec l'assistance de cinq autres centurions, leurs lieutenants, commandaient la première cohorte dite milliaire, parce qu'elle était de mille soldats, tandis que chacune des neuf autres n'en comptait que cinq cents. Le plus élevé en grade des cinq centurions *ordinarii* et par conséquent des cinquante que comprenait une légion, était le primipile qui, assisté de trois centurions, avait le commandement de quatre centuries; après le primipile, venait le prince qui, avec l'aide d'un centurion, commandait deux centuries; puis ensuite le premier et le second hastats; ils avaient sous leurs ordres chacun une centurie et demie, et un centurion unique leur était attaché; enfin le triaire était seul à la tête d'une centurie (De Boissieu; *Insc. ant. de Lyon*, p. 297.) On trouve des hastats fréquemment représentés sur les arcs et sur les colonnes; leurs armes et leurs costumes s'y montrent tels que Polybe les décrivait de son temps; c'étaient un casque, un vaste bouclier, une cotte en mailles, une épée au côté droit et une lance. L'excellent dictionnaire de Rich, auquel j'emprunte ces détails, nous offre la figure d'un hastat pris de la colonne de Marc-Aurèle.

En dernier lieu, soit pour donner protection aux deniers de l'Etat, soit pour assister le recouvrement des impôts, notre officier était attaché aux bureaux du procureur des deux provinces de Lyon et d'Aquitaine. C'était, en effet, l'ordinaire que l'administration financière